

Les CM1 et CM2 au collège ?

Neuvy-au-Houlme. Monique Guibout a présidé la session de la Communauté de Communes du Val d'Orne, le 18 décembre, à la salle communale de Neuvy-au-Houlme.

Écoles

Régis Duchesne, président de la commission scolaire, a rendu compte de la réunion avec Mme Brillaud, inspectrice d'académie de la circonscription d'Argentan, pour le projet de Convention de Ruralité. La décision d'y adhérer ou non est reportée en début d'année prochaine « **La commission scolaire doit encore se réunir pour en rediscuter. C'est une bonne chose d'attendre avant de décider. La directrice départementale désire nous rencontrer.** »

Les conseillers voulant en savoir plus sur cette convention, Régis Duchesne a indiqué que « **l'on sent qu'ils veulent nous pousser à le faire, mais on n'a pas assez d'éléments. On ressent une menace : s'ils ferment une classe sans Convention de Ruralité signée, on n'aura pas la parole. Tant qu'on a des effectifs ça va, mais dans l'avenir... On ne sait pas vraiment à quoi ça sert, ni pour aller où...** »

Cette réforme servirait-elle à rapprocher le cycle 3 vers le collège, y regroupant les CM1, CM2 et 6^e ? C'est la question que les conseillers se posent, avec ses conséquences sur l'avenir des écoles.

Plantations de haies

Gérard Grandsire a indiqué que la Cdc du Val d'Orne propose sur son territoire une opération collective de plantation de haies bocagères en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, dans le cadre de la nouvelle politique d'aides au bocage du Conseil Départemental.

Son objectif est de mettre en place une politique d'accompagnement pour la plantation de haies à compter de l'automne 2020. Les agriculteurs, collectivités et particuliers intéressés par cette action, pourront bénéficier d'aides à hauteur de 60 % du montant HT. Ils pourront aussi « **bénéficier d'une prestation complète réalisée par un maître d'oeuvre et par des entreprises pour les travaux, travail du sol, plantation, protection, paillage et premier entretien.** »

Une réunion publique est prévue le **9 janvier** à 20 h 30 à la salle de la mairie de Putanges-Pont-Ecrepin.

Accessibilité au gymnase Aline Camus

Les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite prévus à la salle de sports seront effectués de juin à août, pour ne pas gêner les écoles et associations.

Fin janvier, une demande de subvention DETR sera envoyée pour aider le financement.

PLUI

Sébastien Leroux a fait part du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, « **l'objectif est de le lancer, mais avant de pouvoir délibérer, nous aurons une réunion des maires en janvier, pour en voir le contenu. La délibération sera prise dans les deux premiers mois de l'année prochaine. On verra aussi les modalités de concertation avec les habitants, pour avoir leur avis. »**



Monique Guibout a présidé la réunion. undefined